Chef(fe) de la section médicale - référent(e) handicap

Ref: MINT_BA075ATA-79229

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Préfecture de Paris / Préfecture de Région Ile-de-

France

Localisation

Préfecture de la région d'Ilede-France, préfecture de

Paris - Paris 15

Domaine: Ressources humaines

Date limite de candidature: 31/12/2024

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie	Management	Télétravail possible
	Catégorie A (cadre)	Oui	Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP: 3

NBI: Non

Vos activités principales :

Vous souhaitez mobiliser vos compétences en ressources humaines et managériales sur une mission à forte dimension humaine ? Rejoignez notre équipe comme chef(fe) de la section médicale et handicap, référent(e) handicap. Au sein du bureau de gestion des ressources humaines :

1- Vous encadrerez une équipe de 6 agents de catégorie B chargés :

- du traitement des congés de maladie ordinaire et du suivi du conseil médical (dossiers de congés longue maladie, de longue durée et disponibilité d'office), et leurs conséquences en matière de rémunération ;
- du traitement des accidents de service/travail et du paiement des factures ;
- de la gestion du dispositif de médecine de prévention
- du temps partiel thérapeutique
- du télétravail dérogatoire

Vous assurerez la veille juridique et la qualité des processus mis en œuvre. Vous serez l'interlocuteur privilégié du médecin de prévention, de l'infirmier et de l'assistant social. Vous représenterez l'administration au sein des conseil médicaux. Vous gérerez personnellement les situations les plus complexes ou sensibles.

2- En tant que référent(e) handicap, vous accompagnerez les agents en situation de handicap (recensement, recrutement, adaptation au poste, achat de matériel adapté...), assurerez le suivi des prestations et des crédits et le contrôle des factures. Vous participerez aux séminaires ministériels et locaux en lien avec le handicap et serez force de proposition pour les actions à mener localement.

Votre environnement professionnel:

• Activités du service :

Sous l'autorité du Préfet Secrétaire Général aux Moyens Mutualisés, le service des ressources humaines assure le suivi de carrière et la paye des agents affectés à la préfecture, ainsi que des agents affectés à la DRIEETS et à la DRIAAF. Il pilote les effectifs et la masse salariale et met en place une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Il met en œuvre les politiques d'action sociale et organise les instances de dialogue social et les relations avec les représentants du personnel. Il est également en charge du recrutement. Il accompagne les agents dans leur parcours professionnel, notamment par des actions de formation, de promotion de la mobilité et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Composition et effectifs du service

Le service des ressources humaines est composé de 3 bureaux (60 agents) :

- le bureau des parcours professionnels et de l'accompagnement interministériel (22 agents)
- le bureau de la gestion des ressources humaines, subdivisé en 4 sections (27 agents)
- le bureau de l'action sociale et du dialogue social (9 agents)
- Liaisons hiérarchiques

La cheffe du service des ressources humaines et ses adjoints La cheffe du bureau et son adjointe

Liaisons fonctionnelles : DRH des ministères, DRIAAF et DRIEETS, assistant social, médecin de

Profil recherché

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques

Connaître l'environnement professionnel niveau maîtrise à acquérir
Avoir des compétences juridiques niveau maîtrise requis
Avoir des compétences en informatique - bureautique niveau maîtrise requis

Savoir-faire

Savoir manager niveau maîtrise requis Savoir travailler en équipe niveau maîtrise requis Savoir s'organiser niveau maîtrise requis savoir s'adapter niveau maîtrise requis

Savoir-être

avoir le sens des relations humaines niveau expert requis savoir communiquer niveau maîtrise requis savoir s'adapter niveau expert requis

Conditions de travail:

Activités télétravaillables : jusqu'à deux jours, lorsqu'une autonomie suffisante sur le poste sera

atteinte

Cycle horaire et RTT : selon option choisie Bureau individuel ou partagé : partagé

Locaux comprenant un restaurant administratif et une cafétaria

Possibilité de pratiquer des activités sportives ou de loisirs sur site pendant la pause méridienne

Exercice de l'activité en multi sites : non

Vos perspectives: Poste à fort enjeu managérial pour accompagner l'adaptation des agents au changement lié à la mise en place du SGAMM élargi et la montée en compétence des agents sur des missions et permettant de développer une expertise sur les sujets RH liés à la maladie et aux handicaps, travail sur des dossiers transversaux au SRH dans un collectif de cadres, qui pourra être valorisé dans un RAEP en vue du principalat.

Durée attendue sur le poste : 3 ans

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Localisation administrative:

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris – 5, rue Leblanc 75015 Paris

Accès: métro ligne 8 - station Lourmel ou Balard

RER C - arrêt Pont du Garigliano

La préfecture de région dispose d'un parking sécurisé pour stationner son véhicule ou son vélo.

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Relations régulières avec des agents fragilisés par la maladie, nécessitant empathie, réactivité, discrétion et rigueur

Qui contacter?

Véronique DEFOIVE, cheffe du BGRH – veronique.defoive@paris.gouv.fr – 01 82 52 44 86 Sylvie NICOLAS, adjointe à la cheffe de BGRH – sylvie.nicolas@paris.gouv.fr – 01.70.96.16.02

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à ces adresses :

Candidats internes du ministère de l'Intérieur :

http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/Mobilite-

2023/Formulaire_mobilite_2023.pdf

Candidats externes:

https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2023-03/Formulaire-demobilite-fevrier-2023.pdf

Fondement juridique

Titre III du Livre III du Code général de la fonction publique 2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de l'article 4)

Statut du poste

Vacant à partir du 01/03/2024

Métier de référence

Responsable des ressources humaines